

Chens-sur-Léman : un site d'archéologie sous-marine au patrimoine de l'UNESCO

À moins de 100 mètres au large de Tougues, sur la commune de Chens-sur-Léman et à 3 mètres de profondeur, se trouve un site archéologique majeur qui lui a valu d'être inscrit au patrimoine culturel de l'humanité le 27 juin dernier. Ce classement permet de mettre en lumière cette discipline scientifique méconnue qu'est l'archéologie sous-marine tout en sensibilisant la population à la protection de cet écrin qui apporte le témoignage de la vie de nos ancêtres sur une période qui va jusqu'à 11 000 avant JC.

Analyse du bois

En 1986, alors qu'un projet d'aménagement de la rive est étudié à Tougues, le ministère de la culture décide de lancer une exploration scientifique complète du site d'archéologie sous-marine afin d'en déterminer l'importance. Une topographie du site est effectuée, ainsi que des carottages et des pieux en chêne sont analysés grâce à des techniques très précises. « *L'intérêt avec les sites palafittes, c'est-à-dire des constructions lacustres des temps préhistoriques, c'est justement qu'ils se trouvent sous l'eau,* explique Yves Billaud, archéologue sous-marin en charge des rivières et des lacs de la région. *Cela permet de retrouver des matières organiques, comme le bois, dans un excellent état car conservé grâce à l'eau.* »

Le seul site de ce type en Europe

Les scientifiques ont donc utilisé la dendrochronologie, une



Cette vieille photo de fouille lacustre montre bien les conditions particulières dans lesquelles les archéologues sous-marins travaillent.

technique qui permet de connaître l'année d'abattage des chênes qui constituent les pieux retrouvés dans le lac à Tougues. Ils en ont conclu que le site de Chens-sur-Léman était inestimable. C'est le seul gisement de ce type connu en Europe Occidentale. « *Cela prouve l'occupation pré et protohistorique des rivages du lac Léman,* décrypte Yves Billaud. Les Chensinois, il y a 3000 ans, vivaient donc dans des maisons sur pilotis qui ont été petit à petit déplacées suivant les variations du niveau du lac et de l'érosion.

Une roue et des paniers en osier

Durant la phase de diagnostic qui a été entreprise en 1986, des objets d'une valeur historique immense ont été retrouvés. « *Il y avait pas mal de céramique, des objets métalliques de l'Âge de Bronze mais aussi des pièces en matière organique comme les montants des anciennes maisons ou des paniers en osier qui témoignent*

d'un savoir-faire particulier en vannerie, raconte Yves Billaud. Mais les pièces les plus importantes sont sans doute les fragments d'une roue de charriot massive. « *Il n'y en pas 5 autres en Europe qui datent de cette époque,* indique Yves Billaud. *Une roue, c'est un objet sophistiqué qui montre bien l'avancement de l'artisanat de l'époque.* »

Aspirateur sous-marin et combinaison chauffée

Le métier d'archéologue sous-marin est pour le moins particulier. « *Nous travaillons comme les archéologues qui font des fouilles sur la terre ferme,* explique Yves Billaud. *Nous avons juste des outils adaptés comme un aspirateur sous-marin qui permet de se débarrasser des sédiments que nous soulevons en fouillant.* » Autre spécificité, les conditions de travail. « *Nous sommes obligés de travailler en hiver pour que le lac offre une clarté maximale,* explique l'archéologue. Parfois

nous restons deux fois 2 heures dans une eau à 4 degrés ; cela peut être éprouvant physiquement. » Pour pallier ce problème, les plongeurs disposent maintenant de combinaisons avec des radiateurs intégrés.

Pilleurs de trésors

Le classement à l'UNESCO du site de Tougues va permettre de mieux protéger ce lieu. Le principal danger pour un site archéologique sous-marin, ce sont les encres des bateaux qui peuvent avoir des effets dévastateurs. Un périmètre de sécurité sera donc tracé autour du site. Mais le classement au patrimoine culturel peut également avoir un effet pervers. « *Cela pourrait attirer les pilleurs,* indique Yves Billaud, *nous allons donc rester vigilants et plonger régulièrement pour vérifier que personne n'a porté atteinte au site.* »

Une réunion est prévue en octobre pour voir comment protéger ce patrimoine invisible mais inestimable. « *Des panneaux seront sans doute mis en place et nous allons solliciter l'assistance de la gendarmerie, prévoit l'archéologue. Il faudra éviter que cela ne crée des problèmes de cohabitation sur cette partie du lac.* »

Musées

Quant aux objets qui ont été remontés en 1986, ils se trouvent pour la plupart au musée du Château à Annecy et au musée d'art et d'histoire de Genève. A quand de nouvelles fouilles et l'aménagement d'un musée de l'archéologie lacustre à Chens-sur-Léman ?

ALEXIS REYNAUD